HANAMI

TOURS-EN-SAVOIE

LES ATOUTS D'HANAMI

Découvrez notre nouvelle résidence intimiste, à proximité immédiate d'Albertville, sur la commune de Tours-en-Savoie...

Au cœur des montagnes, cette accueillante commune est l'une des plus ensoleillées de la Tarentaise ! HANAMI offre un lieu de vie idéal pour ceux qui souhaitent être au plus près de la ville tout en profitant du calme de la campagne.

Avec sa magnifique vue sur les montagnes environnantes, HANAMI propose 20 logements du T2 au T5. Chaque appartement dispose d'un espace extérieur : balcon, terrasse ou jardin privatif.

Vous profiterez d'un cadre de vie exceptionnel tout en étant à moins de 10 min de toutes les commodités : supermarchés, zones commerciales, écoles, centres médicaux...

LES PRESTATIONS

SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ

- Porte palière anti-effraction avec serrure 3 points
- Menuiseries extérieures double-vitrage
- Volets roulants motorisés

CONFORT & DÉCORATION

- Carrelage dans les pièces de vie et humides
- Revêtement stratifié dans les chambres
- Faïence toute hauteur au droit des éléments dans la salle de bain
- Meuble vasque avec miroir et luminaire
- Isolation thermique et acoustique conforme à la RE 2020

EXTÉRIEUR & DÉPENDANCES

- Garage ou place de stationnement en sous-sol
- Cellier de palier pour chaque logement
- Jardins privatifs engazonnés délimités avec une haie
- Balcons et terrasses équipés d'un luminaire et d'une prise étanche
- Locaux vélos

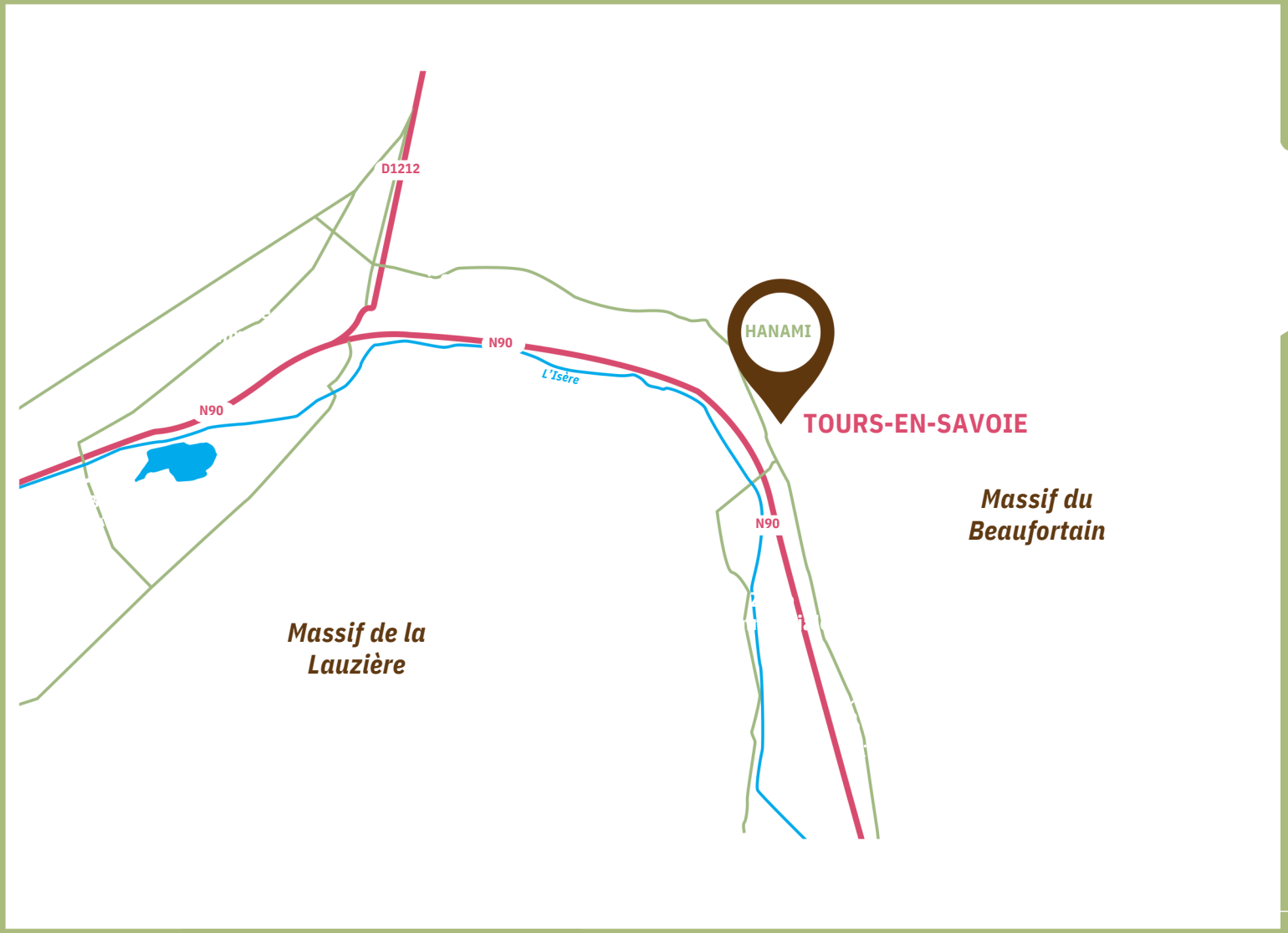

École à deux pas

Commerces de proximité

Accès direct à la voie rapide

home line
Immobilier neuf & ancien

04 86 67 17 57

17 Avenue Dr Desfrancois 73100 Chambéry

#CISETVOUS

www.home-line.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance - CIS PROMOTION RCS Chambéry 391 539 046 - SA au capital de 2 300 000 € - SIRET 391 539 046 000 22 - @Limpid Studio - Service Com 11/2023 - Le PTZ (Prêt à Taux Zéro) permet de financer jusqu'à 40 % d'un logement neuf sans payer d'intérêt. Ce prêt est réservé aux personnes physiques, sous conditions de ressources, qui ne sont pas propriétaires de leur résidence principale, pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale répondant aux normes thermiques en vigueur. Le dispositif PINEL permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 10,5% si l'engagement de location est pris pour six ans ou de 15% si cet engagement est pris pour 9 ans. L'engagement de location peut être prorogé pou atteindre une durée de 12 ans pour une réduction d'impôts de 17,5%. En 2024, les réductions d'impôts seront de 9, 12 ou 14% pour des engagements de location respectifs de 6, 9 ou 12 ans. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques. Détails et conditions en agence ou sur le site www.cis-promotion.com